Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260321-2026_28_AR-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 21 mars 2026

Le 21 mars 2026 à 10h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 17 mars 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Ayant donné procuration : 1
Absent : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-L. HINRY ; M-N. CARLO ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; L. L'HAVEANT ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; V. PERROT ; K-H. HILLION ; S. SALAUN.
Procuration : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU
Secrétaire de séance : S. SALAUN

N°28-2026

Objet : Majoration des indemnités de fonction des élus

M. le Maire informe l'assemblée qu'en tant que bureau centralisateur des élections, la commune peut majorer les indemnités de fonction des élus de 15%. Il propose d'appliquer cette majoration

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE la proposition de M. le Maire en appliquant une majoration de 15% des indemnités des élus
AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance
Solenn SALAUN

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310